



**Conseil d'administration  
du Programme des Nations Unies  
pour le développement, du Fonds  
des Nations Unies pour la population  
et du Bureau des Nations Unies  
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale  
26 novembre 2021  
Français  
Original : anglais

**Première session ordinaire de 2022**

31 janvier-4 février 2022, New York

Point 8 de l'ordre du jour provisoire

**Volontaires des Nations Unies**

**Programme des Volontaires des Nations Unies**

**Plan-cadre stratégique (2022-2025)**

*Résumé*

Le plan-cadre stratégique du programme des Volontaires des Nations Unies (2022-2025) se situe dans le prolongement du précédent plan-cadre (2018-2021). Ce projet de plan-cadre vise à promouvoir le volontariat en tant que puissant outil intersectoriel en vue de l'application du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et en tant que moyen d'encourager le système des Nations Unies pour le développement, les États Membres, la société civile et le secteur privé à créer un climat propice au volontariat et à l'action des volontaires pour favoriser la poursuite du développement.

À cette fin, le plan-cadre stratégique est axé sur trois résultats principaux :

1. Contribuer à une Organisation des Nations Unies centrée sur l'être humain : la participation de Volontaires des Nations Unies possédant des moyens d'action facilite le fonctionnement du système des Nations Unies ;
2. Renforcer le système des Nations Unies : la structure du programme des Volontaires des Nations Unies est adaptée à son mandat et contribue aux gains d'efficacité du système des Nations Unies ;
3. Promouvoir le volontariat : les efforts déployés par les États Membres et le système des Nations Unies pour intégrer le volontariat en tant que moyen transversal de mise en œuvre du Programme 2030 bénéficient d'un appui.

Le plan-cadre stratégique du programme des Volontaires des Nations Unies (2022-2025) est étroitement aligné sur la résolution [75/233](#) de l'Assemblée générale, en date du 21 décembre 2020, qui porte sur l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies. Il est guidé par les résolutions de l'Assemblée générale [70/129](#), datée du 15 décembre 2015 et intitulée « Intégrer le volontariat aux activités axées sur la paix et le développement : plan d'action pour la décennie à venir et au-delà », et [73/140](#), datée du 17 décembre



2018 et intitulée « Le volontariat à l'appui du Programme de développement durable à l'horizon 2030 ».

Le plan-cadre comprend un texte explicatif décrivant la vision stratégique du programme des Volontaires des Nations Unies et les services proposés aux partenaires ainsi qu'une matrice de résultats qui définit des réalisations, produits et indicateurs précis et quantifiables.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être prendre note du plan-cadre stratégique du programme des Volontaires des Nations Unies (2022-2025).

## Table des matières

	<i>Page</i>
I. Contexte stratégique : le Programme de développement durable à l'horizon 2030, l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies et le programme des Volontaires des Nations Unies . . . . .	3
II. Enseignements tirés de l'expérience . . . . .	2
III. Priorités stratégiques pour 2022-2025 . . . . .	5
Contribuer à une Organisation des Nations Unies axée sur l'être humain . . . . .	5
Fournir des services efficaces et de qualité . . . . .	6
Promotion du volontariat au niveau mondial . . . . .	7
IV. Modalités d'exécution. . . . .	8
Partenariat . . . . .	8
Capacité de s'acquitter de son mandat. . . . .	9
Annexe	
Cadre de résultats du plan-cadre stratégique du programme des Volontaires des Nations Unies (2022-2025). . . . .	10

## **I. Contexte stratégique : le Programme de développement durable à l'horizon 2030, l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies et le programme des Volontaires des Nations Unies**

1. Le volontariat se révèle un puissant outil intersectoriel pour la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030<sup>1</sup>. Partout dans le monde, les contributions de millions de volontaires à la réalisation des objectifs de développement durable ont été rendues possibles par la mobilisation des États Membres – comme en témoignent régulièrement les examens nationaux volontaires des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs depuis 2016<sup>2</sup> – et étayées par les activités de plaidoyer du programme des Volontaires des Nations Unies (programme VNU). Plus récemment, les volontaires ont joué un rôle central dans la riposte mondiale à la pandémie de coronavirus (COVID-19) et à ses conséquences.

2. L'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies pour 2020<sup>3</sup> a donné un nouvel élan et une orientation de haut niveau au système des Nations Unies pour le développement et à ses efforts pour travailler de manière efficace et percutante dans les domaines du développement, de la paix, des affaires humanitaires et des droits de la personne. En outre, l'examen quadriennal complet a fait ressortir l'importance du volontariat et a encouragé le système des Nations Unies pour le développement, en partenariat avec les États Membres, la société civile et le secteur privé, à soutenir ces efforts et à promouvoir un climat propice au volontariat et à l'action des volontaires pour favoriser la poursuite du développement.

3. Dans ce contexte, en tant que plateforme de services à l'échelle du système administrée par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le programme des Volontaires des Nations Unies s'est efforcé de libérer le potentiel du volontariat au sein du système des Nations Unies. À cette fin, le programme VNU a renforcé ses partenariats et son action de plaidoyer à l'échelle du système et, grâce à la transformation organisationnelle et à la priorité accrue accordée aux résultats au niveau des pays, a favorisé une prise de conscience du rôle des Volontaires des Nations Unies et de leur contribution aux réalisations de leurs entités hôtes. En conséquence, le programme VNU est reconnu comme un fournisseur efficace et rationnel de volontaires talentueux et polyvalents et, grâce à ses solutions, comme un catalyseur de la diversité, de l'inclusion, de l'innovation et de la sensibilité aux besoins de la population. Le nombre sans précédent de volontaires mobilisés au sein du système des Nations Unies dans le contexte du plan-cadre précédent (2018-2021) témoigne du rôle accru du programme VNU<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> Le texte de la résolution 70/1 de l'Assemblée générale en date du 25 septembre 2015, intitulée « Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 », peut être consulté à l'adresse suivante : <https://undocs.org/A/RES/70/1>.

<sup>2</sup> Portail de connaissances sur le volontariat : aperçu des examens nationaux volontaires, disponible (en anglais) à l'adresse suivante : <https://knowledge.unv.org/vnr-reporting>.

<sup>3</sup> Le texte de la résolution 75/233 de l'Assemblée générale en date du 30 décembre 2020, intitulée « Examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies », peut être consulté à l'adresse suivante : <https://undocs.org/fr/A/RES/75/233>.

<sup>4</sup> Au moment de l'établissement du présent document, le programme VNU avait mobilisé en 2021 plus de 10 000 volontaires, au service de 60 partenaires des Nations Unies. À titre de comparaison, le programme avait mobilisé 6 501 volontaires auprès de 34 de ses partenaires des Nations Unies en 2017, dernière année de la période du précédent plan-cadre stratégique.

4. Compte tenu de l'importance croissante que le volontariat revêt, aux yeux des États Membres, pour la réalisation du Programme 2030, des orientations stratégiques que les États fournissent au système des Nations Unies pour le développement par le biais de l'examen quadriennal complet et de la reconnaissance de plus en plus grande accordée au rôle des Volontaires des Nations Unies dans le système des Nations Unies, le programme VNU est bien placé pour renforcer encore ses résultats au cours du cycle stratégique 2022-2025. À cette fin, le programme des Volontaires des Nations Unies se concentrera sur les partenariats à l'échelle du système, renforcera encore son agilité institutionnelle et son accent sur les actions concrètes, s'inspirera des enseignements tirés de l'expérience (tels que résumés dans le chapitre II) et cherchera à atteindre les priorités stratégiques présentées dans le chapitre III.

## II. Enseignements tirés de l'expérience

5. L'évaluation indépendante du plan-cadre stratégique pour 2018-2021<sup>5</sup> a confirmé que le programme des Volontaires des Nations Unies contribue aux travaux du système des Nations Unies en fournissant en temps utile des solutions de volontariat souples et efficaces grâce à un large éventail de modalités de volontariat. Elle a en outre réaffirmé le principal avantage comparatif du programme Volontaires des Nations Unies, qui est d'accroître le caractère diversifié et inclusif des Nations Unies, de rapprocher l'organisation des populations et de favoriser la mobilisation des jeunes.

6. L'évaluation a fait ressortir la transformation organisationnelle qui a rapproché le programme des Volontaires de ses partenaires. Elle a confirmé les résultats positifs constatés en matière d'efficacité opérationnelle et de mobilisation des volontaires et a indiqué que la transformation numérique du programme des Volontaires des Nations Unies pourrait entraîner d'éventuels gains d'efficacité. Parallèlement, les auteurs affirment qu'il y a lieu de renforcer les capacités en matière de ressources humaines du programme des Volontaires, notamment au niveau des pays, pour permettre de suivre l'évolution des besoins institutionnels.

7. En ce qui concerne la réponse du programme des Volontaires des Nations Unies à la pandémie de COVID-19, l'évaluation a montré que le programme VNU avait réagi de manière vigoureuse aux défis posés par la pandémie. Il avait fait preuve d'agilité et de rapidité dans la mobilisation de volontaires aux niveaux national et local dans le cadre de la riposte du système des Nations Unies dans plus de 100 pays, tout en permettant au système des Nations Unies de bénéficier de services de volontariat en ligne pour l'accomplissement de tâches essentielles sans contrainte de lieu. La pandémie a ainsi rappelé à point nommé la valeur du volontariat et apporté des preuves appréciables de l'importance de l'action des volontaires pour ce qui était de répondre à une crise et de s'en relever, ainsi que pour atteindre les objectifs de développement durable.

8. Les principales recommandations issues de l'évaluation étaient les suivantes : renforcer le rôle du programme des Volontaires des Nations Unies en tant que plateforme de services à l'échelle du système, et élargir et diversifier la base de partenaires. Il était également préconisé, dans le document, que le programme VNU continue de jouer son rôle de défenseur mondial du volontariat au service du développement durable et d'assurer une complémentarité plus forte entre la promotion du volontariat et la mobilisation des volontaires. Enfin, le programme des

---

<sup>5</sup> Rapport d'évaluation et réponse de l'administration (en anglais) : <https://erc.undp.org/evaluation/evaluations/detail/13096>.

Volontaires des Nations Unies était prié de continuer de promouvoir l'égalité des genres, la diversité et l'inclusion.

9. En outre, le programme VNU a garanti l'apprentissage institutionnel par le biais d'évaluations indépendantes de divers éléments critiques de son offre à l'échelle du système : le service de cybervolontariat ; le programme de développement des talents et des capacités des personnes handicapées ; et l'Initiative de promotion de l'égalité des sexes du Fonds pour la consolidation de la paix. Les principaux enseignements qui s'appliquent à la période couverte par le présent plan-cadre stratégique sont les suivants :

a) Le service de cybervolontariat devrait être généralisé dans l'offre du programme des VNU, et il faudrait que la prestation de ce service soit possible au siège, de même qu'aux niveaux des régions et des pays. La pérennisation du financement de ce service devrait faire l'objet d'une réflexion plus poussée<sup>6</sup> ;

b) L'inclusion des personnes handicapées : devrait être élargie de manière à inclure un plus grand nombre de partenaires des Nations Unies ; devrait prévoir des modalités d'entrée en fonction adaptées pour les Volontaires des Nations Unies en situation de handicap ; devrait permettre de renforcer les capacités des entités des Nations Unies accueillant des Volontaires ; devrait s'accompagner de la mise en place d'un fonds pour les aménagements raisonnables. Dans un premier temps, il faudrait privilégier la création, pour les personnes handicapées, de possibilités d'affectation au niveau national<sup>7</sup> ;

c) L'intégration de volontaires de sexe féminin dans les contextes de consolidation de la paix nécessite des préparatifs adaptés et plus longs, ainsi qu'une sélection très rigoureuse des candidates. Souvent, les entités hôtes doivent être sensibilisées à la valeur du volontariat pour le développement et il faut faire en sorte que les volontaires soient reconnus sur leur lieu de travail comme des membres à part entière du personnel de terrain des Nations Unies<sup>8</sup>.

### III. Priorités stratégiques pour 2022-2025

10. Le plan-cadre stratégique est axé sur les résultats visés dans les trois domaines prioritaires suivants<sup>9</sup> :

#### **Contribuer à une Organisation des Nations Unies axée sur l'être humain**

11. Prenant appui sur les résultats du précédent plan-cadre stratégique (pour 2018-2021), le programme VNU soutiendra le fonctionnement du système des Nations Unies en élargissant les possibilités proposées à un groupe de citoyens du monde plus diversifiés, habilités et motivés, prêts à travailler avec les partenaires des Nations Unies pour soutenir les initiatives du système des Nations Unies en matière de développement, de paix, d'affaires humanitaires et de droits humains.

<sup>6</sup> Rapport d'évaluation et réponse de l'administration (en anglais) : <https://erc.undp.org/evaluation/evaluations/detail/12451>.

<sup>7</sup> Rapport d'évaluation et réponse de l'administration (en anglais) : <https://erc.undp.org/evaluation/evaluations/detail/12616>.

<sup>8</sup> Rapport d'évaluation et réponse de l'administration (en anglais) : <https://erc.undp.org/evaluation/evaluations/detail/9928>.

<sup>9</sup> Tout au long de ce chapitre, il est fait référence aux paragraphes pertinents du dispositif de la résolution 75/233 de l'Assemblée générale sur l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies afin de garantir que le plan-cadre stratégique est étroitement aligné sur les orientations de haut niveau des États Membres.

12. À cette fin, le programme des Volontaires des Nations Unies s'engage à répondre efficacement aux besoins du système des Nations Unies en déployant des volontaires qualifiés, en ligne ainsi qu'aux niveaux national et international. Le programme VNU s'efforcera d'améliorer le recrutement de volontaires talentueux tout en améliorant, diversifiant, innovant et combinant les différentes modalités actuelles de volontariat. Avec ses partenaires des Nations Unies, le programme VNU se concentrera, selon les besoins, sur les priorités recensées à l'échelle du système ou propres à l'entité, y compris celles dont il est fait état dans le rapport du Secrétaire général, « Notre Programme commun »<sup>10</sup>, ainsi que dans les plans stratégiques des fonds et programmes des Nations Unies. Le programme VNU peut se concentrer, entre autres domaines prioritaires, sur l'action climatique (par. 29 et 30 du dispositif) ou l'adoption des technologies numériques (par. 100) ou cibler des profils démographiques, des régions, des pays ou des profils professionnels particuliers (par. 9), à la demande des partenaires des Nations Unies.

13. Le programme VNU cherchera à faire en sorte que les Volontaires des Nations Unies considèrent que l'expérience de volontariat contribue à leur développement personnel et professionnel et qu'ils sont pleinement intégrés dans le système des Nations Unies. Cet objectif sera atteint grâce à un processus d'intégration plus solide et plus complet, à une supervision efficace et favorable à leur développement et à des possibilités d'apprentissage continu pour les volontaires en service, ainsi qu'à une participation accrue des personnes handicapées (par. 14), des réfugiés et des jeunes (par. 15).

14. L'accent sera également mis sur le maintien de la parité femmes-hommes parmi les volontaires en service (par. 12) dans toutes les régions et toutes les entités des Nations Unies. En outre, le programme VNU affinera le recrutement des volontaires grâce à des communications ciblées et favorisera la mobilisation de volontaires des pays de programme, en accordant une attention particulière aux possibilités qui s'offrent aux volontaires originaires d'Afrique, des petits États insulaires en développement, des pays les moins avancés et des pays en développement sans littoral (par. 10).

15. Enfin, le programme VNU s'emploiera à diversifier davantage la base de partenaires des Nations Unies, comme il est recommandé dans l'évaluation, et à libérer le potentiel encore inexploité du volontariat au sein du système des Nations Unies.

### **Fournir des services efficaces et de qualité**

16. En réponse à l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies et dans le prolongement de la réforme du système des Nations Unies pour le développement, le programme VNU intensifiera ses efforts pour contribuer aux gains d'efficacité à l'échelle du système (par. 83 et 107 du dispositif). Cet objectif sera atteint grâce à l'efficacité accrue des procédures de recrutement des volontaires et à une accélération de leur déploiement, associées à la limitation des coûts de gestion du programme VNU (par. 106) et au maintien de la qualité des services.

17. Pour réaliser des gains d'efficacité dans le cadre du programme VNU, il faut procéder en continu à la transformation numérique et à la réingénierie des processus d'affaires (par. 105). La plateforme unifiée du volontariat, qui est de création récente et qui intègre l'intelligence artificielle, l'apprentissage automatique et la robotique, permettra de réduire les tâches répétitives, chronophages et à forte intensité de main-

---

<sup>10</sup> Rapport du Secrétaire général : « Notre programme commun », disponible à l'adresse suivante : <https://www.un.org/fr/content/common-agenda-report/>.

d'œuvre. Les capacités humaines qui seront ainsi libérées seront de plus en plus axées sur l'innovation, la mise au point de nouvelles solutions de volontariat, la garantie de services de qualité et l'enrichissement de l'expérience du volontariat, pour les partenaires des Nations Unies comme pour les volontaires.

18. L'automatisation accrue des processus et la rationalisation des tâches, conjuguées à la maîtrise des coûts organisationnels, devraient permettre de réaliser de nouvelles économies d'échelle et de réduire certains coûts. Les économies dégagées seront évaluées de manière continue, ce qui conduira à un examen complet du recouvrement des coûts au cours de la période couverte par le présent plan-cadre, le but étant de repérer et de réaliser des gains d'efficacité pour les partenaires des Nations Unies, pour le système des Nations Unies dans son ensemble ou pour toutes ces parties prenantes (par. 57).

19. En matière d'efficacité institutionnelle, on privilégiera le renforcement de la base de ressources en augmentant le soutien demandé et en diversifiant les contributions financières au Fonds bénévole spécial. Pour ce faire, le programme VNU va étoffer sa collaboration avec les nouveaux partenaires de développement ainsi qu'avec ceux de longue date. Le Fonds bénévole spécial continuera de soutenir l'innovation institutionnelle et les initiatives de volontariat avant-gardistes telles que celles visant à rendre l'ONU plus inclusive et à réaliser d'autres priorités essentielles à l'échelle du système (par. 46). En outre, le programme VNU continuera de s'associer aux États Membres dans le cadre du programme de financement intégral, qui permet d'affecter les Volontaires des Nations Unies par nationalité ou par catégorie.

20. Le programme VNU continuera de privilégier la diversité de ses propres effectifs, en maintenant la parité femmes-hommes dans toutes les catégories de personnel et en s'employant à ce que son personnel soit géographiquement représentatif, en investissant davantage dans la présence mondiale du programme VNU et ses moyens d'agir (par. 111).

### **Promotion du volontariat au niveau mondial**

21. Le programme VNU continuera de se concentrer sur la mise en œuvre de la résolution 70/129 de l'Assemblée générale, intitulée « Intégrer le volontariat aux activités axées sur la paix et le développement : plan d'action pour la décennie à venir et au-delà »<sup>11</sup>. En 2020, cette action a abouti à la réunion technique mondiale sur la réinvention du volontariat dans la perspective du Programme 2030 et au document qui en est issu, « Appel à l'action : le volontariat durant la décennie d'action »<sup>12</sup>.

22. Sur la base de l'examen quadriennal complet, de l'appel à l'action et des conseils reçus des États Membres pour reconstruire en mieux dans le contexte de la pandémie de COVID-19 (par. 27), le programme VNU concentrera ses efforts de promotion mondiale du volontariat sur : a) la mise à disposition de données, de résultats de recherche, d'éléments factuels et d'autres connaissances concernant le volontariat au service des objectifs de développement durable ; b) l'intégration de données factuelles et probantes sur le volontariat au service de ces objectifs parmi les États Membres et les partenaires des Nations Unies.

<sup>11</sup> Le texte de la résolution 70/129 de l'Assemblée générale, datée du 8 février 2016 et intitulée « Intégrer le volontariat aux activités axées sur la paix et le développement : plan d'action pour la décennie à venir et au-delà », peut être consulté à l'adresse suivante : <https://undocs.org/fr/A/Res/70/129>.

<sup>12</sup> « Appel à l'action : le volontariat durant la décennie d'action », juillet 2020, disponible à l'adresse suivante : <https://unitednationsvolunteers.swoogo.com/gtm2020/calltoaction?lang=fr>.

23. Les données, les résultats de recherche, les éléments factuels et d'autres connaissances concernant le volontariat au service des objectifs de développement durable seront élaborés dans le cadre de divers partenariats avec les États Membres, les partenaires des Nations Unies, les universités, les organisations de volontaires et d'autres parties prenantes (par. 32). Cette collaboration sera un moteur de la mise au point et de la diffusion de la publication phare du programme VNU, *Rapport sur l'état du volontariat dans le monde*, et permettra d'explorer davantage les liens entre le volontariat et les résultats du développement par le biais de recherches solides et de données probantes.

24. En ce qui concerne l'intégration des données et des faits, le programme VNU s'attachera à fournir des conseils techniques aux États Membres et aux équipes de pays des Nations Unies sur la manière dont le volontariat peut être pris en compte dans les plans, politiques et programmes de développement (par. 22, 24, 31 et 32 du dispositif) et, le cas échéant, à encourager la collaboration entre le système des Nations Unies pour le développement et les États Membres en vue de favoriser l'action volontaire nationale et locale dans le contexte des plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable applicables.

25. Ces travaux soutiendront la mise en œuvre de l'examen quadriennal complet et la production de données pour l'indicateur correspondant dans le cadre de suivi de l'examen<sup>13</sup>, qui évalue le pourcentage des cadres de résultats du plan-cadre de coopération dans lesquels le volontariat est présenté comme un moyen de mise en œuvre des résultats de développement.

## IV. Modalités d'exécution

### Partenariats

26. Le Programme 2030 nécessite la mise en place d'un partenariat mondial revitalisé, qui mobilise les ressources de toutes les parties prenantes en vue de réaliser les objectifs de développement durable. Dans le présent plan-cadre stratégique, le programme VNU entend continuer de diversifier et d'étoffer ses partenariats avec les nouveaux partenaires de développement et promouvoir davantage la coopération Sud-Sud et triangulaire (par. 35), tout en renforçant les relations avec les partenaires de longue date et en explorant de nouvelles voies de collaboration.

27. Pour favoriser la réalisation de ses priorités stratégiques pour 2022-2025, telles que décrites dans le chapitre III ci-dessus, le programme VNU élargira son action de communication et développera ses partenariats avec le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, les institutions spécialisées et les fonds et programmes. Cela permettra à un groupe de volontaires encore plus diversifié de soutenir les efforts des Nations Unies en matière de consolidation de la paix, d'aide humanitaire, de défense des droits humains et de promotion du développement durable (par. 23).

28. Le programme VNU est déterminé à promouvoir le volontariat et à collaborer avec les États Membres pour aider ces derniers à tirer parti de l'action volontaire afin d'accélérer la réalisation des objectifs de développement durable (par. 45). Il s'agira notamment de soutenir la production de données factuelles sur la valeur et la contribution du volontariat.

29. Les organisations de volontaires – mondiales, régionales, nationales et locales – sont des partenaires clés du programme VNU et il est prévu, au titre du présent plan-cadre stratégique, que cette collaboration solide et de longue date se poursuive. En

<sup>13</sup> Page 7, indicateur 2.4.7 (en anglais) : <https://www.un.org/ecosoc/sites/www.un.org.ecosoc/files/files/en/qcpr/2021doc/QCPR-MonitoringFramework-FINAL-29July2021.pdf>.

tant que plaque tournante du savoir, le programme VNU fera appel à son rôle de rassembleur pour rendre possibles des partenariats multipartites regroupant des États Membres, le système des Nations Unies, les universités, les organisations de volontaires, la société civile, le secteur privé et d'autres parties prenantes afin d'encourager l'échange de connaissances, la collaboration et l'apprentissage mutuel et de susciter des dialogues, des consultations et des partenariats de recherche, en particulier avec des institutions des pays du Sud (par. 31).

### **Capacité de s'acquitter de son mandat**

30. Le programme VNU veillera, par une évaluation continue des capacités et compétences requises, à ce que sa structure opérationnelle demeure adaptée à son mandat et orientée vers la mise en œuvre du plan-cadre stratégique (par. 6). Le programme VNU élaborera un plan d'apprentissage ciblé, à l'échelle de l'organisation, pour répondre à l'évolution des besoins.

31. Le programme VNU œuvrera, dans le contexte institutionnel plus large du PNUD, à faciliter le soutien opérationnel sans faille de la part du PNUD aux niveaux mondial, régional et national, tout en suivant les politiques et procédures du PNUD et en contribuant à ses résultats organisationnels (par. 83).

32. Le programme VNU suivra la nouvelle politique de gestion du risque institutionnel du PNUD, qui encourage l'innovation au service du développement, tout en renforçant le contrôle et la responsabilisation. C'est ainsi que d'ici à 2025, le programme VNU aura adopté une approche plus proactive et dynamique de la gestion des risques.

## Annexe

### Cadre de résultats du plan-cadre stratégique du programme des Volontaires des Nations Unies (2022-2025)

#### 1. Résultat 1 : Contribuer à une Organisation des Nations Unies centrée sur l'être humain

La participation de Volontaires des Nations Unies possédant des moyens d'action facilite le fonctionnement du système des Nations Unies

#### Indicateurs

- 1.1 Nombre de partenaires des Nations Unies faisant appel à des Volontaires des Nations Unies, ventilé par :
- nombre de bureaux régionaux et nationaux de partenaires des Nations Unies faisant appel à des Volontaires des Nations Unies ;
  - nombre de lieux d'affectation faisant appel à des Volontaires des Nations Unies
- 1.2 Pourcentage de partenaires des Nations Unies satisfaits des Volontaires des Nations Unies<sup>14</sup>, ventilé par : a) tout à fait d'accord ; b) plutôt d'accord

<i>Produits</i>	<i>Indicateurs</i>
<b>1.1 Élargir les possibilités offertes par les entités des Nations Unies de manière qu'un public plus vaste et plus diversifié participe aux efforts des Nations Unies en matière de paix, d'aide humanitaire et de développement</b>	1.1.1 Nombre de nationalités représentées parmi les VNU
	1.1.2 Nombre de personnes par an faisant du volontariat par l'intermédiaire des VNU <sup>15</sup> , ventilé par : <ol style="list-style-type: none"> <li>Sexe (% de femmes)</li> <li>Handicap (nombre)</li> <li>Pays du Sud (nombre)</li> <li>Afrique (nombre)</li> <li>Petits États insulaires en développement (nombre)</li> <li>Pays les moins avancés (nombre)</li> <li>Pays en développement sans littoral (nombre)</li> <li>Réfugiés (nombre)</li> <li>Jeunes (nombre)</li> </ol>
	1.1.3 Nombre de personnes par an faisant du cybervolontariat (en ligne) par l'intermédiaire des VNU, ventilé par : <ol style="list-style-type: none"> <li>Sexe (% de femmes)</li> <li>Handicap (nombre)</li> <li>Pays du Sud (nombre)</li> <li>Afrique (nombre)</li> <li>Petits États insulaires en développement (nombre)</li> <li>Pays les moins avancés (nombre)</li> <li>Pays en développement sans littoral (nombre)</li> <li>Réfugiés (nombre)</li> <li>Jeunes (nombre)</li> </ol>

<sup>14</sup> Source : question faisant partie de l'étude menée auprès des partenaires des Nations Unies : « Les Volontaires des Nations Unies ont toujours répondu aux attentes de notre organisme ».

<sup>15</sup> Conformément à la résolution 71/313 de l'Assemblée générale, le programme VNU s'efforcera, dans la mesure du possible, de ventiler les données relatives à ses indicateurs par sexe, âge, nationalité et emplacement géographique, modalité (c'est-à-dire en présentiel ou en ligne) et situation de handicap, et de procéder à une ventilation supplémentaire sur la base des critères de l'examen quadriennal complet : Afrique, petits États insulaires en développement, pays les moins avancés, pays en développement sans littoral.

<i>Produits</i>	<i>Indicateurs</i>
<b>1.2 Mobiliser des volontaires motivés et possédant les compétences voulues pour contribuer aux activités des Nations Unies axées sur la paix, l'action humanitaire et le développement</b>	1.2.1 Pourcentage de Volontaires des Nations Unies satisfaits de leur expérience de volontariat, ventilé par : <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Sexe (femmes)</li> <li>b) Volontaires recrutés sur le plan national</li> <li>c) Volontaires recrutés sur le plan international</li> <li>d) Jeunes Volontaires des Nations Unies</li> <li>e) Personnes handicapées</li> </ul>
	1.2.2 Pourcentage de Volontaires des Nations Unies indiquant que leur affectation a contribué à leur épanouissement personnel et professionnel, ventilé par : <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Sexe (femmes)</li> <li>b) Volontaires recrutés sur le plan national</li> <li>c) Volontaires recrutés sur le plan international</li> <li>d) Jeunes Volontaires des Nations Unies</li> <li>e) Personnes handicapées</li> </ul>

### Résultat 2 : Servir les organismes du système des Nations Unies

#### La structure du programme VNU est adaptée à son mandat et contribue aux gains d'efficacité du système des Nations Unies

##### Indicateurs

- 2.1 Délai de déploiement des Volontaires des Nations Unies recrutés sur les plans national et international (jours ouvrables)
- 2.2 Pourcentage de partenaires des Nations Unies affirmant que les procédures de recrutement des Volontaires des Nations Unies ont été menées de manière efficace et dans les délais, ventilé par : a) tout à fait d'accord ; b) plutôt d'accord

<i>Produits</i>	<i>Indicateurs</i>
<b>2.1 Les partenaires des Nations Unies bénéficient de services plus efficaces</b>	2.1.1 Ratio d'efficacité de la gestion
<b>2.2 L'efficacité institutionnelle du programme VNU est renforcée</b>	2.2.1 Produit cumulé du Fonds bénévole spécial, programme de financement intégral (en dollars des États-Unis), ventilé par : <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Fonds bénévole spécial</li> <li>b) Programme de financement intégral</li> <li>c) Nombre de donateurs au Fonds bénévole spécial</li> </ul>
	2.2.2 Diversité du personnel du programme VNU, exprimée en pourcentage de femmes parmi le personnel du programme VNU, ventilée par : <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Pourcentage de femmes parmi le personnel des VNU occupant des postes de classe P-4 ou de classe supérieure</li> <li>b) Pourcentage de membres du personnel originaires de pays du Sud</li> </ul>

### Résultat 3 : Promouvoir le volontariat

#### Les efforts déployés par les États Membres et le système des Nations Unies pour intégrer le volontariat en tant que moyen transversal de mise en œuvre du Programme 2030 bénéficient d'un appui

##### Indicateurs

- 3.1 Pourcentage de pays faisant état de l'intégration du volontariat dans les plans, politiques et stratégies de développement dans les examens nationaux volontaires des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable
- 3.2 Pourcentage des cadres de résultats des plans-cadres de coopération qui font référence aux volontaires et/ou au volontariat comme moyen de mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030

<i>Produits</i>	<i>Indicateurs</i>
<b>3.1 La diffusion de données, de résultats de recherche, d'éléments factuels et de connaissances sur le volontariat au service des objectifs de développement durable est améliorée</b>	3.1.1 Nombre cumulé de nouveaux supports de connaissance sur le volontariat au service du Programme 2030 publiés par le programme VNU
	3.1.2 Nombre cumulé d'États Membres, d'entités des Nations Unies, d'organisations de la société civile et de partenaires du secteur privé contribuant des supports de connaissance par le biais du portail de connaissances du programme VNU
<b>3.2 L'intégration des données et des éléments factuels sur le volontariat au service des objectifs de développement durable est renforcée chez les États Membres et dans les entités des Nations Unies</b>	3.2.1 Nombre cumulé d'équipes de pays des Nations Unies et d'entités des Nations Unies bénéficiant d'un soutien technique pour intégrer des données sur le volontariat dans les processus relatifs à l'analyse commune des pays et aux plans-cadres de coopération
	3.2.2 Nombre cumulé d'États Membres ayant bénéficié d'un soutien technique pour prendre en compte les données relatives au volontariat dans les politiques et plans nationaux